

Plum

[Accueil](#) / [BBI](#) / [Produits](#) / [Protection oculaire](#)

Solutions de lave-œil de premiers secours



Implantée au Danemark depuis 150 ans, la société Plum

produit des solutions de lave-œil de premiers secours depuis 1996.

Pour faire face aux accidents oculaires impliquant des corps étrangers tels que des poussières, des copeaux de bois ou des éclats de métal, le lave-œil Plum en flacon vert se présente comme un premier soin des plus appropriés. Cette solution stérile de chlorure de sodium à 0,9% correspond en effet à la valeur physiologique de l'œil. Elle est conditionnée dans un flacon équipé d'une œillère ergonomique, qui permet d'évacuer le corps étranger en douceur et d'éviter ainsi une lésion oculaire grave.

Face aux accidents impliquant des produits chimiques, Plum propose un rinçage oculaire immédiat avec la solution neutralisante pH Neutral Plum, en flacon bleu. Il s'agit d'une solution de rinçage de premiers-secours stérile, composée d'un tampon phosphate (4,9%) qui neutralise en quelques secondes la valeur pH des acides et des bases forts. La marque rappelle qu'en cas de projection accidentelle d'acides ou d'alcalins, les premières secondes sont décisives. La contamination commence dès que la substance entre en contact avec l'œil et la pénétration du produit nocif dans la cornée se fait dans les 45 premières secondes, d'où l'importance que le pH du liquide chimique en contact avec l'œil soit ramené à une valeur inoffensive de 7,4 aussi rapidement que possible.

Cette gamme se décline en flacons stériles de 200 ml, 500 ml et 1,0 l pour garder à portée de main ces solutions dans le véhicule, la boîte à outils ou la trousse de premier-secours. La marque a également conçu un coffret mural visible et facile d'accès en cas d'accident, comprenant un flacon prêt à l'emploi pour une utilisation facile dans l'urgence et une œillère ergonomique pour un rinçage efficace, fin et régulier. Ce consommable à usage unique, sans entretien, est d'une durée de vie de 3 ans. Ce dispositif médical est soumis à la directive européenne 93/42/CEE.